

Paris, le 26 septembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Projet de loi de finances pour 2023 : où est l'ambition ?

Le projet de loi de finances pour 2023 dévoilé ce jour par le gouvernement ne permettra pas d'éviter l'effondrement du logement neuf, ni de se mettre en ligne avec le volet « bâtiment » de l'objectif de transformation écologique de notre pays.

De fait, la construction neuve reste la grande absente du projet de budget, malgré la chute des ventes et des agréments HLM, les surcoûts induits par la crise des matériaux et de l'énergie, mais aussi l'entrée en vigueur de RE2020 depuis cette année, puis de la REP au 1<sup>er</sup> janvier 2023. La seule ponction de 300 millions d'euros sur Action logement pour financer le Fonds national des aides à la pierre (FNAP) ne saurait constituer une réponse à la hauteur de la crise du neuf qui se prépare.

Quant au soutien à la rénovation énergétique, le rehaussement de 500 millions d'euros de MaPrimeRénov' constitue, certes, une bonne nouvelle, sous réserve des détails à venir. Toutefois, ce montant reste très insuffisant pour déclencher massivement des opérations de performance globale. D'autant qu'une refonte de la TVA à 5,5 % est annoncée pour 2024. De plus, le projet de loi s'avère muet sur l'incitation des artisans, commerçants et PME à rénover leurs locaux. Et enfin, le projet de budget renvoie MaPrimeAdapt' à 2024, après avoir suscité de nombreux espoirs depuis le début de l'été.

Olivier Salleron, président de la FFB, « regrette que les ambitions en matière d'amélioration de la qualité écologique du parc existant ne trouvent pas de réelle traduction dans le projet de loi de finances pour 2023, laissant l'objectif 2050 hors d'atteinte. De plus, ce projet de budget fait clairement l'impasse sur la crise du logement neuf qui se prépare. La FFB demande donc au gouvernement et aux parlementaires d'être plus ambitieux ! »